

Berchem-Ste-Agathe, le 8 février 2025

Assemblée Générale annuelle de l'Association Belge Bobath Le 22 mars 2025, à Bruxelles

Chers thérapeutes Bobath,

Nous vous invitons cordialement à l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu à la Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine - Helb - Route de Lennik 808, bâtiment P, niveau 3 à 1070 Bruxelles (voir les indications et plan en page 3).

C'est le moment de rester membre ou devenir membre effectif de notre association ! Pour rappel, les avantages liés à l'adhésion sont :

- 1. Réductions intéressantes pour les cours et recyclages,
- 2. Participation gratuite aux Workshops,
- 3. Figurer sur la liste communiquée aux patients à la recherche de thérapeutes, ainsi que celle de notre site (essentiellement pour les indépendants),
- 4. Droit de vote à l'Assemblée Générale,
- 5. Un Conseil d'administration qui prend à cœur l'avenir et les intérêts de tous les thérapeutes BOBATH.
- 6. Un Teaching-Team de qualité et à jour,
- 7. Recevoir la Newsletter "Bobath".

Pour être membre, et profiter de votre statut valable jusqu'à l'AG suivante, il vous suffit de payer la cotisation de 60,00 €, et ce **avant** l'AG.

<u>Attention</u> : les thérapeutes qui paieront <u>après</u> l'AG <u>ne bénéficieront pas des réductions</u>, et naturellement, ne pourront pas assister à l'AG.

Pour faciliter notre organisation et ne pas retarder le début de l'AG, nous vous demandons de verser au plus tôt la cotisation de **60,00** € au compte IBAN BE70 0682 3401 2325 – BIC GKCCBEBB, <u>en mentionnant</u> "cotisation 2025 – « Nom (de jeune fille)» « Prénom ».

Programme

9h: Accueil et inscription

9h30 : Assemblée Générale statutaire (voir page suivante)

11h15: Pause

11h30: Workshop au choix:

1. Facilitations de l'épaule et lien avec la manipulation (ergo et kiné)

2. Facilitations respiration-phonation (logo et kiné)

13h00: Fin

A.B.B.V. asbl - vzw - Chaussée de Gand 1007 - Gentsesteenweg 1007 - 1082 - Berchem-Ste-Agathe - 1082 Sint-Agatha-Berchem Tel.: 0478 26 20 60 - Belfius - n° 068-2340123-25 n° IBAN : BE70 0682 3401 2325 - BIC GKCCBEBB - www.bobath.be

KMO Portefeuille : DV0218656 - Chèques-formation : N° d'agrément : 19/1248 - info GDPR : www.bobath.be/fr/Content/privacy-policy



Assemblée générale statutaire

Cette réunion, qui a une modification des statuts de l'asbl à l'ordre du jour, requiert un quorum de présences suffisantes des membres présents ou représentés pour pouvoir statuer valablement. Aussi, afin de ne pas devoir convoquer une nouvelle réunion, nous vous demandons, si vous ne pouvez être présent, de bien vouloir <u>donner procuration à quelqu'un qui assiste à l'assemblée via le formulaire annexé</u>.

Ordre du jour :

- 1. Présentation du rapport d'activités
- 2. Présentation des projets
- 3. Présentation et approbation des comptes 2024
- 4. Décharge aux administrateurs
- 5. Renouvellement du Conseil d'administration (nouvelles candidatures, démissions, ...)
- 6. Modification de l'article 20 des statuts :

Texte actuel

Art 20 : « L'assemblée générale se compose de tous ses membres effectifs et des membres adhérents.

Toutefois, seuls les membres effectifs ont droit de vote. Un membre peut se faire représenter par un autre membre de l'assemblée générale par le biais d'une procuration nominative. Chaque membre effectif dispose d'une voix. »

Proposition de modification à approuver par l'AG

Art 20 : « L'assemblée générale se compose de tous les membres effectifs et des membres adhérents.

Toutefois, seuls les membres effectifs ont droit de vote.

Un membre effectif peut se faire représenter par un autre membre effectif par le biais d'une procuration nominative. Un membre effectif ne peut avoir que 8 procurations, au maximum, à son nom.

Chaque membre effectif, présent ou représenté, dispose d'une voix. »

7. Questions diverses

Votre présence, à cette journée, donne droit à des unités de formation continue chez PROQKINE. **N'oubliez** donc pas de signer la feuille de présence.

Nous avons besoin de VOUS, de vos idées et de votre expertise. Nous recherchons des membres qui souhaitent participer activement aux décisions, au fonctionnement, et à l'avenir de l'A.B.B.V. BOBATH. N'hésitez pas à poser votre candidature pour participer au C.A.! Nous vous attendons pour assurer la relève.

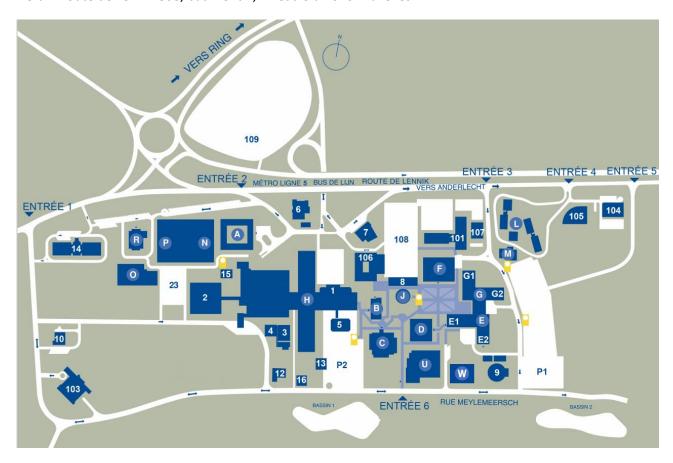
Nous espérons que vous viendrez nombreux et participerez de manière enrichissante à cette matinée et à la vie de notre association.

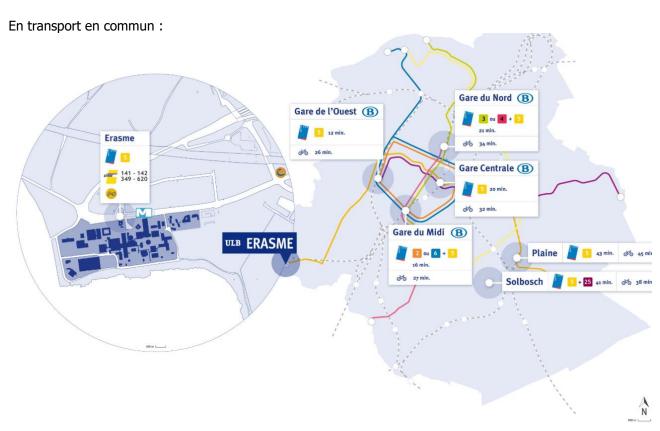
Amicalement,

Le Conseil d'Administration

Via le Ring de Bruxelles:

Helb - Route de Lennik 808, bâtiment P, niveau 3 à 1070 Bruxelles





A.B.B.V. asbl - vzw – Chaussée de Gand 1007 – Gentsesteenweg 1007 - 1082 – Berchem-Ste-Agathe – 1082 Sint-Agatha-Berchem Tel.: 0478 26 20 60 - Belfius - n° 068-2340123-25 n° IBAN : BE70 0682 3401 2325 – BIC GKCCBEBB - www.bobath.be KMO Portefeuille : DV0218656 - Chèques-formation : N° d'agrément : 19/1248 – info GDPR : www.bobath.be/fr/Content/privacy-policy

TALON - REPONSE



A compléter et renvoyer pour le 12 mars 2025 au plus tard

par e-mail : <u>sabine@vds-office.be</u> ou <u>à notre adresse</u> ABBV, Chaussée de Gand, 1007 à 1082 Bruxelles info GDPR : <u>www.bobath.be/fr/Content/privacy-policy</u>

_ >
 /

Pourriez-vous vérifier vos données reprises sur notre site et le plan: http://www.bobath.be; pour les corriger, complétez le talon réponse.

	Nom et prénom :	N° ONSS :
	L'adresse "courrier de l'ABBV" est mon adresse « Adresse courrier » (□ privée □ professionnelle □ privée et professionnelle)	J'ai une autre adresse qui est mon adresse (□ privée □ professionnelle □ privée et professionnelle)
	Adresse:	Adresse:
	Téléphone: GSM: e-mail:	Téléphone: GSM: e-mail:
Profession: Langue: NL ou FR Statut (indépendant / salarié / indépendant et salarié): Année et lieu de formation au cours de base Bobath :		
	 Je souhaite rester/devenir membre de l'A.B.B.V. et règle ma cotisation pour l'année 2025 Je participerai à l'AG du 22 mars 2025. Je ne participerai pas à l'AG du 22 mars 2025 et donne procuration à	
		Signature :

Important: Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679, vous avez le droit de demander à l'ABBV BOBATH: l'accès à vos données à caractère personnel; la rectification de vos données, l'effacement de vos données à caractère personnel; la restriction de vos données à caractère personnel; le droit de s'opposer au traitement et le droit à la portabilité des données. - http://www.bobath.be/fr/Home/Contact -

J'autorise l'asbl A.B.B.V. à utiliser et à communiquer aux patients à la recherche d'un thérapeute, toutes les données professionnelles que j'ai communiquées à l'asbl A.B.B.V. Je donne, également, l'autorisation à l'asbl A.B.B.V. à mentionner toutes les données professionnelles que j'ai communiquées à l'asbl A.B.B.V., sur le site web www.bobath.be de l'asbl A.B.B.V. L'ABBV BOBATH asbl garantit la confidentialité absolue des informations privées vous appartenant. Aucun contenu ou information d'ordre privé ne sera divulgué à une tierce partie sans votre autorisation.

A.B.B.V. asbl - vzw - Chaussée de Gand 1007 - Gentsesteenweg 1007 - 1082 - Berchem-Ste-Agathe - 1082 Sint-Agatha-Berchem Tel.: 0478 26 20 60 - Belfius - n° 068-2340123-25 n° IBAN: BE70 0682 3401 2325 - BIC GKCCBEBB - www.bobath.be

KMO Portefeuille: DV0218656 - Chèques-formation: N° d'agrément: 19/1248 - info GDPR: www.bobath.be/fr/Content/privacy-policy

Formulaire de refus de consentement pour le traitement des données par

l'ABBV BOBATH, Gentsesteenweg 1007, 1082 Bruxelles

Afin de nous aligner à la <u>législation sur le RGPD</u> (Règlement général sur la protection des données), nous sommes tenus de vous demander l'autorisation de continuer à traiter/conserver vos données conformément à la manière et à toutes les raisons telles qu'elles sont inscrites dans notre politique de confidentialité.

Vous pouvez retrouver notre politique de confidentialité au verso ou sur notre site : https://www.bobath.be/fr/Content/privacy-policy

Si vous ne souhaitez plus faire partie de notre liste de thérapeutes Bobath et que vous souhaitez donc que nous supprimions toutes les informations vous concernant, veuillez-nous le faire savoir en renvoyant le document ci-dessous par retour de mail à sabine@vds-office.be .

Cependant, sachez que cette suppression aura des conséquences importantes pour vous : il ne sera plus possible de demander un duplicata en cas de perte de votre diplôme et toute demande d'un autre pays de certifier votre diplôme sera impossible pour l'ABBV BOBATH.

De plus comme vous le savez, votre diplôme n'est valable que 5 ans et si nous ne traitons plus/ne

conservons plus vos données, cela signifie qu'après 5 ans vous n'aurez plus de reconnaissance « Bobath » par l'ABBV.
Je, soussignécertifie avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de l'ABBV BOBATH et confirme ne plus vouloir que l'ABBV BOBATH conserve mes données personnelles.
Nom:
Prénom :
Date: / / 2025
Signature :